

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2019

SOUTENIR SERVICES DÉPARTEMENTAUX INCENDIE VALORISER SAPEURS-
POMPIERS - (N° 1649)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 29

présenté par
M. Cubertafo

ARTICLE 2

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par le mot :

« opérationnelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel